

VILLE DE GRAVELINES

## AMO étude de programmation relative à la déconstruction/reconstruction du groupe scolaire Lamartine/Vendiesse



59 - Gravelines

Mise en ligne : 18/07/2026

**Limite de réponse : 21/08/2026**



Etudes, Maîtrise d'oeuvre, Contrôle



Procédure adaptée

### Descriptif

Source :

**MarchésOnline**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Mairie de Gravelines - 1 rue des clarisses, 1 rue des clarisses, BP 109 59820 Gravelines

**Objet du marché :**

AMO ETUDE DE PROGRAMMATION RELATIVE A LA DECONSTRUCTION/RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE LAMARTINE/VENDIESSE

Durée du marché : En cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 2 ans.

Référence marché : 322

Modalités d'attribution : Le marché à tranches sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les prestations sont divisées en 4 tranches :

1/TF - DIAGNOSTIC PREALABLE ET ETUDE DES SCENARII D'AMENAGEMENT

2/TO001 - ELABORATION ET CHIFFRAGE DU PREPROGRAMME SUR LA BASE DU SCENARIO RETENU

3/TO002 - ELABORATION DU PROGRAMME FONCTIONNEL, ARCHITECTURAL, TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

4/TO003 - ASSISTANCE POUR LA PASSATION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Les candidats pourront, compte tenu de leur expérience et méthodologie propre, proposer des variantes ou éléments de mission complémentaires. Les missions du cahier des charges devront être respectées.

Date limite : Vendredi 21 août 2026 à 12h00

Renseignements divers : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Le travail de programmation exige de la part des professionnels à la fois un savoir-faire et une éthique. Compte tenu des particularités demandées dans le cahier des charges, l'équipe projet devra réunir à minima les compétences suivantes :

- programmation en écoles primaires et maternelles
- architecture et urbanisme
- économie de la construction

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 17/07/2026

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique

Critères de sélection : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1-Prix des prestations 55.0

1.1-Prix des prestations 40.0

1.2-Détail de la proposition financière de l'offre : adéquation coût/contenu 15.0

2-Valeur technique prenant en compte la démarche environnementale 20.0

2.1-Motivation de l'équipe à répondre à cette mission 5.0

2.2-Méthodologie envisagée prenant en compte la démarche environnementale 15.0

3-Organisation, qualifications et expérience du personnel assigné à l'exécution du marché lorsque la qualité du personnel peut avoir une influence significative sur le niveau d'exécution du marché. 25.0

3.1-3 références significatives sur des projets similaires (5 points par référence) 15.0

3.2-Composition de l'équipe 10.0